

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2024.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud,  
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks  
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S. Pérou, S Baud, M. Bourguignon  
Formant la majorité des membres en exercice.  
**Absent(s) excusé(s) :** S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, R. Cusin  
Pouvoirs : T. Eudes donnée à S. Baud,  
C. Arhuero donné à M. Genoud  
**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	14
Dont pouvoirs	02

N° 2024-29

### FINANCES- Demande de subvention au titre des amendes de police-impasse du Lavoir

Monsieur Christophe SEIFERT, adjoint à l'urbanisme, expose que la commune souhaite lancer une opération d'aménagement du carrefour Impasse du Lavoir/ route de la Croisette

Afin de continuer à lutter de manière efficace contre des situations d'insécurité liées quasiment exclusivement à une vitesse excessive des véhicules empruntant quotidiennement notre réseau routier, nous sollicitons le Département pour la mise en place de nouveaux aménagements routiers.

Les projets de modifications des grandes artères de la commune font partie d'un ensemble en préparation avec le cabinet ARTER.

Il s'agit de travaux de voirie par la sécurisation du cheminement des modes actifs sur des voies communales mais aussi sur des voies départementales

Le coût de ces travaux est estimé à 286 698.51 € HT.

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de solliciter le Département pour obtenir une subvention pour cette opération au titre des amendes de police.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks



Le maire,

Marc Genoud



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

